

Comité d'Entreprise de l'A.P.E.I.

10-12 rue Nationale

BP 232

59524 HAZEBROUCK Cedex

<http://ce-apei.over-blog.com>

Permanence : Jeudi de 12H 30 à 17H

Tel. : 03.61.83.42.21

Fax : 03.28.41.04.82

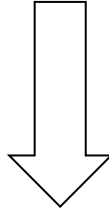
Hazebrouck, Le 15 octobre 2015

**Afin d'effectuer au mieux vos démarches de formations
sur 2016, nous vous informons :**

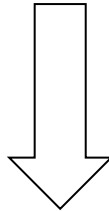
- Vous pouvez vous procurer les catalogues et sites internet des formations, remis à chaque direction d'établissements.
- Vous pouvez consulter ces documents et le site internet auprès du comité d'entreprise aux heures de permanence le jeudi de 12h30 à 16h30.
- La date limite de dépôt de votre inscription à une formation est **le vendredi 6 Novembre 2015**. Elle doit être remise à la direction de chaque établissement.
- **Les formulaires sont à retirer auprès de chaque direction d'établissements.** Il doit y être précisé vos noms, prénoms, établissement, formation demandée, date et lieu, coût de transport et repas.
- Les priorités associatives en matière de formation seront inscrites au tableau d'affichage et sur le site du CE à compter de ce jour.
- Les remboursements des frais de déplacement et de repas seront effectués sur la base 2015 d'UNIFAF.

PLAN DE FORMATION

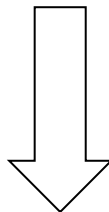
15/10/2015 : affichage des priorités associatives



06/11/2015 : dépôt limite des inscriptions aux directions des établissements



26/11/2015 : sélection et présentation des formations par les directeurs d'établissements au comité d'entreprise



14/12/2015 : affichage dans les structures